

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 19/11/2024 - 8267 - 2019 B 00881 - 853 128 239 - 2KP



an ensemble
auditeurs experts d'entreprise

SAS 2KP

ZA LA LAOUVE

83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAU

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CERTIFIES CONFORMES



Nos savoir-faire nous rassemblent



BKR
L'ASSURANCE

Désignation de l'entreprise		ZA LA LAOUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAU		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		8 5 3 1 2 8 2 3 9 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice précédent *	
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		31122023		31122022	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
		Net		Net	
		3		4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014	33 333	016	1 810
	Immobilisations corporelles*	028	428 643	030	157 705
	Immobilisations financières* (1)	040	5 583	042	
	Total I (5)	044	467 559	048	159 515
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060	63 395	062	63 395
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	35 925	070	35 925
		072	9 160	074	9 160
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	102 728	086	102 728
	Charges constatées d'avance *	092		094	1 421
	Total II	096	211 209	098	211 209
	Total général (I + II)	110	678 768	112	519 253
PASSIF		Exercice N		Exercice N-1	
		NET		NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	18 420	120	20 000
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	2 000	126	2 000
	Réserves réglementées*	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	90 223	132	37 670
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136	90 695	136	112 574
	Subventions d'investissement	137		137	
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	201 339	142	172 243
Provisions pour risques et charges	154	10 130	154	5 000	
Total II	154	10 130	154	5 000	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	199 135	156	255 255
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	48 037	166	60 738
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	57 917	172	57 560
	Comptes courants d'associés	173	2 695	173	26 248
	Autres dettes	175		175	
	Produits constatés d'avance	174		174	
Total III	176	307 785	176	399 801	
Total général (I + II + III)	180	519 253	180	577 044	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	5 583	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: SAS 2KP		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022			
		1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	1 007 465	957 513	
	Production vendue	} biens services *	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
				217	218	5 738	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	1 223	36 037	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	1 014 426	993 549	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	346 075	362 523	
	Variation de stock (marchandises) *			236	7 746	(3 564)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :14.861.)			242	204 993	218 587	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 640	244	3 563	6 765	
	Rémunérations du personnel *			250	173 692	138 919	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	41 462	31 618	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	46 804	39 414	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	60 449	45 447	
	260						
Total des charges d'exploitation (II)				264	884 785	839 709	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	129 641	153 840	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290	281	1 731	
	Charges financières (V)			294	3 090	3 830	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	11 571	7 287
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	24 565	31 881	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	90 695	112 574	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	90 695	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	24 565		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981					
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345					
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987					
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648					
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989						
Bassins d'emploi a redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
Investissements et souscriptions outre-mer	344						
Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127						
Zone de revitalisation rurales (44. quindécies)	138						
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992						
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	115 260	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	115 260	372	

2KP

Société par actions simplifiée
au capital de 18 420 euros
Siège social : Zone Artisanale La Laouve, 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME
853 128 239 RCS DRAGUIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31/12/2023

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 90 695,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	90 695,36 euros
A titre de distribution de dividendes	90 695,36 euros
Soit 49,24 euros par titres	

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
50 000,00 euros, soit 25,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
30 000,00 euros, soit 15,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente

~~certifié conforme~~
certifié conforme.